

CONFÉRENCE DU VENDREDI 12 JUIN 2020

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE



Rosalie Longpré, CRIA
Présidente du CIEMM

En premier lieu, nous procéderons à l'Assemblée générale annuelle. Madame Rosalie Longpré, présidente du CIEMM et tous les membres du conseil d'administration présenteront les projets réalisés durant cette saison ainsi que ceux prévus pour la prochaine saison 2020-2021.

REVUE DE LA JURISPRUDENCE RÉCENTE DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU TRAVAIL - DIVISION SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL



Me Luc Côté
Tribunal
administratif
du travail
Québec

Le Tribunal administratif du travail, division de la santé et de la sécurité du travail est le tribunal spécialisé chargé en dernière instance de statuer de manière finale sur les litiges nés de l'application de la *Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles* et de la *Loi sur la santé et la sécurité du travail*.

Le conférencier s'attardera à faire la revue des décisions marquantes du tribunal rendues au cours de la dernière année. Il examinera également quelques jugements des tribunaux supérieurs lorsque ceux-ci sont appelés à statuer dans l'exercice de leur pouvoir de surveillance et de contrôle des décisions du Tribunal administratif du travail – Division de la santé et sécurité du travail.

CAPSULE D'INFORMATION DU CONSEIL DU PATRONAT DU QUÉBEC (CPQ)



Un représentant du CPQ viendra nous informer de l'actualité en droit du travail et en santé-sécurité au travail quant à leur engagement au sein des instances gouvernementales fédéral, provincial et municipal pour y représenter les intérêts des employeurs du Québec.

Cette conférence est reconnue par l'**Ordre des conseillers en ressources humaines agréés** pour trois (3) heures de formation. Le CIEMM émettra une attestation de participation pour les participants membres du **Barreau du Québec**.



Toutes les conférences du CIEMM sont tenues le vendredi de 8h30 à 12h00 au AC Marriott situé au 250 Boulevard René-Lévesque Ouest, Montréal, QC H2Z 1M1

Pour devenir membre du CIEMM, le montant de l'adhésion est de 600\$ pour cinq (5) rencontres et plus de quinze (15) heures de formations et d'échanges entre professionnels en ressources humaines et en santé sécurité du travail. L'adhésion au CIEMM comprend un abonnement d'un (1) an à la revue Travail et Santé. Il est toujours possible de participer à une conférence sans être membre pour 200\$ par personne.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Rosalie Longpré au (450) 433-4686 (rlongpre@commonwealthplywood.com) ou avec Pierre Desgagné au (514) 288-1620 poste 107 (pdesgagne@optimum-act.ca)

www.ciemm.com